



AUDELANGE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Village de l'arrondissement de Dole, canton, perception, distribution de poste et paroisse de Rochefort ; chapelle vicariale érigée le 27 sept. 1846 ; à 3 km de Rochefort, 9 de Dole et 61 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 210 m.

Il s'élève en amphithéâtre sur la rive droite du Doubs, et a pour limites, à l'est, Lavans et Éclans, à l'ouest Rochefort, Châtenois et Amange, au nord Amange, Romange et Lavans, au sud Rochefort, Nenon et Éclans. La grange Viron, le moulin Rouge, l'Écluse et le Moulin font partie de la commune.

Il est traversé par la route nationale n° 83, de Moulins à Bâle, par les chemins vicinaux tirant à Châtenois, à Éclans et à Romange, par le Doubs et un de ses bras, par le canal du Rhône au Rhin et un contre-fossé. On traverse le Doubs sur un bac.

Population : en 1790, 177 habitants ; en 1846, 236 ; en 1851, 233, dont 121 hommes et 112 femmes ; population spécifique par km carré, 81 habitants ; 84 maisons, 86 ménages.

État civil : Les registres les plus anciens de l'état civil remontent à 1661.

Vocable : saint Pierre.

La série communale a été détruite dans l'incendie de la mairie en 1931. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 92, 3 E 1717 à 1719, 3 E 3617, 3 E 8417, 3 E 8797 à 8799 et 3 E 13151. Tables décennales : 3 E 1315 à 1322.

Microfilmé sous les cotes : 5 Mi 60, 5 Mi 79, 5 Mi 1193, 2 Mi 829, 2 Mi 1984, 5 Mi 18 et 19 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1836 : surface territoriale 455^h 16^a, divisés en 1241 parcelles que possèdent 84 propriétaires, dont 32 forains ; surface imposable 422^h 62^a, savoir : 291^h 44^a en terres labourables, 54^h en bois, 31^h 93^a en prés, 20^h 91^a en pâtures, 9^h 13^a en vignes, 5^h 43^a en canal, 3^h 62^a en friches, broussailles et murgers, 2^h 78^a en vergers, 2^h 29^a en sol des propriétés bâties, 1^h 05^a en jardins ; revenu cadastral 7.793 fr. 61 c. ; contributions directes 1.887 fr.

Le sol produit un vin léger et apéritif, mais de qualité médiocre, du froment, du maïs, des légumes secs, des fourrages artificiels, des fruits, des pommes de terre, de la navette, beaucoup de foin et du chanvre.

On élève des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons, des cochons, des abeilles et de la volaille. Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent. Les habitants fréquentent habituellement le marché de Dole. Ils importent le quart des vins consommés, et exportent la moitié du produit des céréales.



On trouve sur le territoire des carrières abondantes de pierre à bâtir et de taille, de pierre à chaux et de marbre. Ce marbre, gris et bleu-clair, ressemble beaucoup à celui de Mignovillard. Il a fourni de belles colonnes à l'église du collège de Dole. Il est exposé aux intempéries de l'air ; lorsqu'on l'emploie à l'extérieur de l'édifice, il s'exfolie et se décompose. Les pierres à bâtir sont calcaires ; leur fond gris-jaune, nuancé de bleu, forme une teinte douce et agréable. Dures et vives, elles sont d'une très bonne qualité et susceptibles du poli le plus parfait. On les trouve par bancs de plusieurs épaisseurs ; les plus forts ont 66 centimètres. L'exploitation des carrières d'Audelage se fait à ciel ouvert avec une facilité très grande, et leurs produits, embarqués sur le canal du Rhône au Rhin, vont alimenter les constructions des départements voisins, et notamment de la Côte-d'Or. L'arrondissement de Dole emploie seul une immense quantité de ces pierres.

Les patentables sont : deux aubergistes, 8 tailleurs de pierre, un menuisier, un maréchal-ferrant taillandier et un serrurier-armurier.

Il y a un moulin à cinq tournants sur le Doubs, avec battoir à blé, et une scierie à marbre.

Il existait au moulin Rouge, sur un ruisseau venant de Lavans, un haut-fourneau dans lequel on fabriquait de la sablerie, des moulages et des gueuses. Depuis 1818, cet établissement, qui occupait de six à dix ouvriers, est en fériation.

Biens communaux : *une église, un cimetière qui l'entoure, un presbytère nouvellement acquis et non encore approprié à sa destination, une fontaine avec lavoir, et 23^h 50^a de terres, jardin, pâtures, carrières, d'un revenu cadastral de 42 fr. 44 c. Les carrières sont la propriété de la commune qui les amodie.*

Budget : recettes ordinaires 1.031 fr ; dépenses ordinaires 1.651 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Origine : La voie romaine de Lyon à Besançon, par Tavanx et Chalon-sur-Saône, traversait l'étang du moulin Rouge, et passait sur les hauteurs d'Audelage. On a trouvé sur ses bords un sarcophage antique en pierre. Le premier document historique qui fasse mention de ce village est la donation de l'église faite par Thiébaud, chanoine de Saint-Paul à cette abbaye, donation qui fut confirmée en 1148 par le pape Eugène III et par Humbert, archevêque de Besançon , en 1161.

Seigneurie : Audelage dépendait de la seigneurie et de la prévôté de Rochefort. En 1703, il en fut démembré et vendu par Louis XIV à M. Bouhéliier, procureur-général à la cour des comptes de Dole. En 1733, ce magistrat demanda l'érection de cette terre en fief. Les habitants, consultés, s'opposèrent vivement à la concession de cette faveur. M. Bouhéliier ne l'obtint qu'en renonçant au bénéfice des lois féodales en ce qui concernait les impôts. Ses héritiers ont possédé ce fief jusqu'en 1789.

Les droits seigneuriaux consistaient dans la justice haute, moyenne et basse, sur le territoire, sur les habitants et sur la rivière du Doubs, depuis le Moulin jusqu'à l'ermitage de Montjeu, en une fauchée de pré, une redevance de 27 livres due par la communauté pour dispense de guet et garde au château de Rochefort, en deux livres de cire dues par chaque ménage pour droit de bac, en une mesure de froment par feu, en quelques menues censes, et dans le droit de pêche exclusive dans la partie du Doubs sur laquelle s'exerçait la haute justice.

Le moulin d'Audelage est fort ancien. Les seigneurs de Rochefort l'avaient accensé à titre féodal. Il était possédé au XVIII^e siècle par le chevalier Arvisenet. Les sorciers avaient coutume de se réunir près de ce moulin. Aimée Petitjean, de Lavangeot, fut arrêtée comme sorcière en 1615. Elle nia ses rapports avec l'esprit des ténèbres ; mais elle fut convaincue d'être allée au sabbat sur une rainasse (manche à balai) près de ce moulin, une chandelle verte à la main, d'avoir abordé le diable sous la forme d'un homme noir, etc. Elle fut brûlée vive. Boguet rapporte ce procès.

La grange Viron, située au nord-ouest du village, était le chef-lieu de la chevance dite de Toulangeon sur Saint-Aubin. Du sommet de l'éminence sur laquelle elle est assise, on jouit d'une très belle perspective. Au sud de cette grange qui n'a rien de gothique, quoi qu'en dise M. Marquiset, M. d'Aubonne fit construire, au XVIII^e siècle, une chapelle transformée aujourd'hui en cuisine. On ne saurait préciser l'époque de l'établissement de la forge du moulin Rouge.



Ce village eut à souffrir de toutes les guerres et des sièges qui ruinèrent plusieurs fois Rochefort. En 1765, il ne se composait plus que 25 ménages.

ÉTAT ACTUEL

Les maisons d'Audelage, bâties sur le roc vif, sont généralement construites en pierres et couvertes en tuiles, et dépourvues de puits.

L'église, sous le vocable de saint Pierre, dont on célèbre la fête le 29 juin, est à une nef, sans sacristie et avec un clocher. Une partie de la nef et le clocher remontent au XII^e siècle ; le chœur et l'autre partie de la nef, construits en 1557, sont du style ogival tertiaire. Une belle fenêtre géminée et trilobée éclairait le chœur ; elle est maintenant presque entièrement bouchée en maçonnerie.

On remarque dans cet édifice le retable de l'autel, bien exécuté, du style Louis XV, un bénitier en beau marbre rouge, une statue de saint Pierre en marbre, qu'on a eu le tort de badigeonner, et plusieurs pierres tombales à inscriptions effacées.

Le cimetière entoure l'église. Il renferme aussi plusieurs pierres tumulaires. Une croix, en pierre du XIV^e siècle, de style ogival secondaire, renversée par le vent des révolutions, est gisante à terre.

A la sortie du village est une roche couronnée d'arbustes et tapissée de lierre, dont la forme rappelle, trait pour trait, la fontaine de Gujans. Cette roche ploie sur le chemin sa voûte naturelle, et abrite une fontaine et un lavoir. Elle est d'un effet très pittoresque.

Biographie : Audelage est la patrie de MM. Thiébaud, Jean-Augustin (1766- 1854), et Saufflard, Jean (1765- 1835), tous deux capitaines d'infanterie, décorés de la légion d'honneur. décembre 182).